

États financiers annuels

Portefeuilles BMO privé

31 décembre 2023

Portefeuille BMO privé de rendement diversifié



| Gestion privée

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien
Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court et moyen termes
Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes de sociétés
Portefeuille BMO privé de rendement diversifié
Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes à revenu
Portefeuille BMO privé d'actions canadiennes de base

Portefeuille BMO privé spécial d'actions canadiennes
Portefeuille BMO privé d'actions américaines
Portefeuille BMO privé d'actions américaines de croissance
Portefeuille BMO privé spécial d'actions américaines
Portefeuille BMO privé d'actions internationales
Portefeuille BMO privé d'actions des marchés émergents
(individuellement, le « Portefeuille »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints de chaque Portefeuille donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de chaque Portefeuille aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de chaque Portefeuille, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de chaque Portefeuille conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Rapport de l'auditeur indépendant

Autres informations

La responsabilité des autres informations de chaque Portefeuille incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds de chaque Portefeuille.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers de chaque Portefeuille, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers de chaque Portefeuille ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers de chaque Portefeuille conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Portefeuille à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'un des Portefeuilles ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de chaque Portefeuille.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers de chaque Portefeuille, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers de chaque Portefeuille prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers de chaque Portefeuille comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

Rapport de l'auditeur indépendant

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de chaque Portefeuille;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de chaque Portefeuille à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers de chaque Portefeuille au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'un des Portefeuilles à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers de chaque Portefeuille, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 21 mars 2024

Portefeuille BMO privé de rendement diversifié

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Actif		
Actif courant		
Trésorerie	2 803	4 315
Placements		
Actifs financiers non dérivés	682 053	703 650
Montant à recevoir pour la vente de placements	1 241	—
Souscriptions à recevoir	82	102
Dividendes à recevoir	1 873	1 624
Distributions à recevoir des fiducies de placement	370	207
Total de l'actif	688 422	709 898
Passif		
Passif courant		
Rachats à payer	413	345
Charges à payer	85	76
Total du passif	498	421
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	687 924	709 477
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	20,16 \$	19,72 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Portefeuille BMO privé de rendement diversifié

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Revenus		
Revenus d'intérêts	46	19
Revenus de dividendes	24 625	23 446
Distributions provenant des fiducies de placement	4 762	2 847
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	556	27 578
Variation de la plus-value (moins-value) latente	13 922	(135 682)
Gain (perte) net sur la juste valeur des placements et dérivés	43 911	(81 792)
Prêt de titres (note 8)	81	62
(Perte) gain de change	(72)	124
Total des autres revenus	9	186
Total des revenus (pertes)	43 920	(81 606)
Charges		
Honoraires de sous-conseillers	772	874
Honoraires d'audit	8	6
Frais du comité d'examen indépendant	1	1
Retenues d'impôts	5	2
Droits de garde	8	8
Frais d'intérêts	0	0
Frais juridiques et frais de dépôt	30	34
Frais de service aux porteurs de parts	478	455
Frais d'imprimerie et de papeterie	13	12
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 6)	142	67
Charges d'exploitation absorbées par le gestionnaire	(808)	(915)
Total des charges	649	544
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	43 271	(82 150)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 8)	1,23	(2,25)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Portefeuille BMO privé de rendement diversifié

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	709 477	869 518
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	43 271	(82 150)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu de placement net	(28 127)	(26 053)
Remboursement de capital	(75)	(1 092)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(28 202)	(27 145)
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	48 936	67 629
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	26 417	25 660
Rachat de parts rachetables	(111 975)	(144 035)
Diminution nette au titre des transactions sur parts rachetables	(36 622)	(50 746)
Diminution nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(21 553)	(160 041)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	687 924	709 477

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Portefeuille BMO privé de rendement diversifié

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	43 271	(82 150)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (gain) de change sur la trésorerie	95	(68)
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(556)	(27 578)
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les placements et les dérivés	(13 922)	135 682
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(249)	165
(Augmentation) diminution des distributions à recevoir des fiducies de placement	(163)	2
Augmentation des charges à payer	9	4
Distributions reçues sous forme de remboursement de capital	(625)	998
Dividendes reçus sous forme de remboursement de capital	415	—
Achats de placements	(85 001)	(75 024)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	120 045	101 769
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	63 319	53 800
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(1 785)	(1 485)
Produit de l'émission de parts rachetables	48 956	67 612
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(111 907)	(144 165)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(64 736)	(78 038)
(Perte) gain de change sur la trésorerie	(95)	68
Diminution nette de la trésorerie	(1 417)	(24 238)
Trésorerie à l'ouverture de la période	4 315	28 485
Trésorerie à la clôture de la période	2 803	4 315
Information supplémentaire		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	46	19
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	24 791	23 611
Distributions provenant des fiducies de placement, déduction faite des retenues d'impôts*	3 974	3 847
Frais d'intérêts payés*	0	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

Portefeuille BMO privé de rendement diversifié

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2023 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Titres	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
Titres du marché monétaire — 1,4 %			
<i>Fédéral — 1,4 %</i>			
Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 4,936 %, 1 ^{er} févr. 2024	2 450	2 417	2 439
Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 4,980 %, 29 févr. 2024	7 000	6 916	6 940
		9 333	9 379
Total des titres du marché monétaire — 1,4 %		9 333	9 379

Titres	Nombre d'actions ou de parts	Coût+ (\$)	Juste valeur (\$)
Actions privilégiées			
<i>Actions privilégiées à taux fixe/variable — 16,5 %</i>			
Algonquin Power & Utilities Corp., série A, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 5,162 %, 31 déc. 2028, 25,00 \$	40 700	791	820
Algonquin Power & Utilities Corp., série D, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 5,091 %, 31 mars 2024, 25,00 \$	9 400	182	193
AltaGas Ltd., série E, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 5,393 %, 31 déc. 2023, 25,00 \$	72 500	1 553	1 811
BCE Inc., série AF, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 3,865 %, 1 ^{er} févr. 2025, 25,00 \$	45 523	605	726
BCE Inc., série AQ, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 6,538 %, 30 sept. 2028, 25,00 \$	70 184	1 715	1 581
BCE Inc., série R, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 3,018 %, 1 ^{er} déc. 2025, 25,00 \$	147 200	3 015	2 226
Brookfield Corporation, série 24, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 3,237 %, 30 juin 2026, 25,00 \$	235 669	5 886	3 389
Brookfield Corporation, série 26, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 3,846 %, 31 mars 2027, 25,00 \$	44 724	913	647
Brookfield Corporation, série 34, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 4,437 %, 31 mars 2024, 25,00 \$	33 032	740	582
Brookfield Corporation, série 38, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 3,568 %, 31 mars 2025, 25,00 \$	22 313	522	349
Brookfield Corporation, série 40, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 4,029 %, 30 sept. 2024, 25,00 \$	189 380	4 652	3 331
Brookfield Corporation, série 42, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 3,254 %, 30 juin 2025, 25,00 \$	306 211	7 633	5 126
Brookfield Corporation, série 46, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 5,386 %, 21 mars 2027, 25,00 \$	35 276	881	687

Portefeuille BMO privé de rendement diversifié

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2023 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Titres	Nombre d'actions ou de parts	Coût+ (\$)	Juste valeur (\$)
Brookfield Corporation, série 52, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 2,750 %, 1 ^{er} nov. 2026, 22,00 \$	42 400	949	447
Brookfield Office Properties Inc., série AA, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 4,710 %, 31 déc. 2024, 25,00 \$	172 950	4 261	1 418
Brookfield Office Properties Inc., série CC, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 6,120 %, 30 juin 2026, 25,00 \$	19 000	476	230
Brookfield Office Properties Inc., série GG, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 6,546 %, 30 juin 2027, 25,00 \$	91 160	2 272	914
Brookfield Office Properties Inc., série N, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 4,010 %, 30 juin 2026, 25,00 \$	184 557	4 365	1 329
Brookfield Renewable Partners L.P., série 7, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 5,500 %, 31 janv. 2026, 25,00 \$	111 715	2 804	2 414
Banque Canadienne Impériale de Commerce, série 39, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 3,713 %, 31 juill. 2024, 25,00 \$	231 494	5 402	4 248
Banque Canadienne Impériale de Commerce, série 41, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 3,909 %, 31 janv. 2025, 25,00 \$	165 331	3 747	2 900
Banque Canadienne Impériale de Commerce, série 43, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 3,143 %, 31 juill. 2025, 25,00 \$	93 581	2 021	1 708
Banque Canadienne Impériale de Commerce, série 47, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 5,878 %, 31 janv. 2028, 25,00 \$	168 937	4 131	3 632
Canadian Utilities Limited, série Y, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 5,200 %, 1 ^{er} juin 2027, 25,00 \$	32 800	643	612
Banque canadienne de l'Ouest, série 5, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 4,301 %, 30 avr. 2024, 25,00 \$	49 714	1 012	907
Capital Power Corporation, série 3, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 5,453 %, 31 déc. 2028, 25,00 \$	20 000	460	451
Capital Power Corporation, série 5, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 6,631 %, 30 juin 2028, 25,00 \$	30 000	681	648
Cenovus Energy Inc., série 5, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 4,591 %, 31 mars 2025, 25,00 \$	38 993	710	886
Emera Incorporated, série C, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 6,434 %, 15 août 2028, 25,00 \$	25 000	506	511
Enbridge Inc., série 9, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 4,097 %, 1 ^{er} déc. 2024, 25,00 \$	142 273	3 484	2 259

Portefeuille BMO privé de rendement diversifié

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2023 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Titres	Nombre d'actions ou de parts	Coût+ (\$)	Juste valeur (\$)
Enbridge Inc., série B, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 5,202 %, 1 ^{er} juin 2027, 25,00 \$	267 175	6 164	4 291
Enbridge Inc., série D, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 5,412 %, 1 ^{er} mars 2028, 25,00 \$	158 631	3 626	2 633
Enbridge Inc., série F, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 5,538 %, 1 ^{er} juin 2028, 25,00 \$	106 202	2 014	1 827
Enbridge Inc., série N, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 6,696 %, 1 ^{er} déc. 2028, 25,00 \$	30 000	548	620
Enbridge Inc., série P, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 4,379 %, 1 ^{er} mars 2024, 25,00 \$	98 797	2 312	1 655
Fortis Inc., série G, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 6,123 %, 1 ^{er} sept. 2028, 25,00 \$	25 000	454	516
Fortis Inc., série K, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 3,925 %, 1 ^{er} mars 2024, 25,00 \$	25 000	414	436
Intact Corporation financière, série 7, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 6,012 %, 30 juin 2028, 25,00 \$	129 388	3 179	2 796
Société Financière Manuvie, série 17, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 3,800 %, 19 déc. 2024, 25,00 \$	77 302	1 919	1 446
Société Financière Manuvie, série 25, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 5,942 %, 19 juin 2028, 25,00 \$	89 487	2 235	1 987
Société Financière Manuvie, série 9, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 5,978 %, 19 sept. 2027, 25,00 \$	39 673	927	893
Banque Nationale du Canada, série 30, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 4,025 %, 15 mai 2024, 25,00 \$	68 332	1 522	1 309
Banque Nationale du Canada, série 38, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 7,027 %, 15 nov. 2027, 25,00 \$	182 804	4 328	4 707
Banque Nationale du Canada, série 42, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 7,056 %, 15 nov. 2028, 25,00 \$	96 017	2 349	2 397
Pembina Pipeline Corporation, série 15, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 6,164 %, 30 sept. 2027, 25,00 \$	20 000	424	382
Pembina Pipeline Corporation, série 19, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 4,684 %, 30 juin 2025, 25,00 \$	43 986	1 002	992
Pembina Pipeline Corporation, série 25, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 6,481 %, 15 févr. 2028, 25,00 \$	33 100	778	689
Pembina Pipeline Corporation, série 5, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 4,573 %, 1 ^{er} juin 2024, 25,00 \$	50 000	930	910
Pembina Pipeline Corporation, série 7, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 4,380 %, 1 ^{er} déc. 2024, 25,00 \$	123 021	3 051	2 093

Portefeuille BMO privé de rendement diversifié

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2023 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Titres	Nombre d'actions ou de parts	Coût+ (\$)	Juste valeur (\$)
Pembina Pipeline Corporation, série 9, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 4,302 %, 1 ^{er} déc. 2025, 25,00 \$	143 885	3 597	2 842
Corporation Financière Power, série T, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 4,215 %, 31 janv. 2024, 25,00 \$	38 603	755	762
Banque Royale du Canada, série AZ, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 3,700 %, 24 mai 2024, 25,00 \$	96 233	1 868	1 848
Banque Royale du Canada, série BB, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 3,650 %, 24 août 2024, 25,00 \$	167 517	3 389	3 082
Banque Royale du Canada, série BD, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 3,200 %, 24 mai 2025, 25,00 \$	327 113	7 843	6 258
Financière Sun Life inc., série 10R, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 2,967 %, 30 sept. 2026, 25,00 \$	33 900	692	600
La Banque Toronto-Dominion, série 1, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 3,662 %, 31 oct. 2024, 25,00 \$	222 769	5 214	4 159
La Banque Toronto-Dominion, série 16, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 6,301 %, 31 oct. 2027, 25,00 \$	107 874	2 682	2 659
La Banque Toronto-Dominion, série 18, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 5,747 %, 30 avr. 2028, 25,00 \$	57 006	1 409	1 292
La Banque Toronto-Dominion, série 3, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 3,681 %, 31 juill. 2024, 25,00 \$	92 281	2 124	1 804
La Banque Toronto-Dominion, série 5, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 3,876 %, 31 janv. 2025, 25,00 \$	264 477	5 836	4 843
La Banque Toronto-Dominion, série 7, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, taux fixe/variable, 3,201 %, 31 juill. 2025, 25,00 \$	203 032	4 952	3 896
		145 549	113 606
Actions privilégiées perpétuelles à taux variable — 0,3 %			
BCE Inc., série AD, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, taux variable, 7,200 %, 12 févr. 2024, 25,50 \$	129 340	2 963	2 360
Actions privilégiées classiques — 5,2 %			
Brookfield Corporation, série 17, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, 4,750 %, 29 janv. 2024, 25,00 \$	22 412	510	380
Brookfield Corporation, série 18, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, 4,750 %, 29 janv. 2024, 25,00 \$	215 384	4 111	3 685
Enbridge Inc., série A, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, 5,500 %, 29 janv. 2024, 25,00 \$	49 200	1 090	988
Fortis Inc., série J, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, 4,750 %, 31 janv. 2024, 25,00 \$	3 700	75	70

Portefeuille BMO privé de rendement diversifié

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2023 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Titres	Nombre d'actions ou de parts	Coût+ (\$)	Juste valeur (\$)
George Weston limitée, série I, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, 5,800 %, 29 janv. 2024, 25,00 \$	32 854	824	714
George Weston limitée, série III, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, 5,200 %, 29 janv. 2024, 25,00 \$	35 000	741	686
George Weston limitée, série IV, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, 5,200 %, 29 janv. 2024, 25,00 \$	37 140	911	724
Great-West Lifeco Inc., série G, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, 5,200 %, 29 janv. 2024, 25,00 \$	52 838	1 272	1 035
Great-West Lifeco Inc., série H, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, 4,850 %, 29 janv. 2024, 25,00 \$	16 280	391	298
Great-West Lifeco Inc., série L, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, 5,650 %, 31 janv. 2024, 25,00 \$	40 041	1 029	857
Great-West Lifeco Inc., série M, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, 5,800 %, 29 janv. 2024, 25,00 \$	11 406	283	251
Intact Corporation financière, série 5, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, 5,200 %, 29 janv. 2024, 25,75 \$	64 742	1 621	1 276
Intact Corporation financière, série 6, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, 5,300 %, 29 janv. 2024, 25,75 \$	177 390	4 440	3 521
Intact Corporation financière, série 9, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, 5,400 %, 31 mars 2025, 26,00 \$	80 657	2 023	1 662
Les Compagnies Loblaw limitée, série B, privilégiées, à div. cumulatif, remboursables par anticipation, 5,300 %, 31 janv. 2024, 25,25 \$	39 870	987	841
Société Financière Manuvie, série 3, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, 4,500 %, 29 janv. 2024, 25,00 \$	24 076	525	439
Power Corporation du Canada, série A, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, 5,600 %, 29 janv. 2024, 25,00 \$	78 346	1 911	1 614
Power Corporation du Canada, série C, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, 5,800 %, 29 janv. 2024, 25,00 \$	54 785	1 384	1 215
Power Corporation du Canada, série D, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, 5,000 %, 29 janv. 2024, 25,00 \$	113 413	2 531	2 091
Corporation Financière Power, série E, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, 5,250 %, 29 janv. 2024, 25,00 \$	72 331	1 641	1 411
Corporation Financière Power, série F, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, 5,900 %, 29 janv. 2024, 25,00 \$	171 093	4 208	3 803
Corporation Financière Power, série H, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, 5,750 %, 29 janv. 2024, 25,00 \$	164 671	4 041	3 516
Corporation Financière Power, série K, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, 4,950 %, 29 janv. 2024, 25,00 \$	79 934	1 930	1 476

Portefeuille BMO privé de rendement diversifié

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2023 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Titres	Nombre d'actions ou de parts	Coût+ (\$)	Juste valeur (\$)
Corporation Financière Power, série L, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, 5,100 %, 31 janv. 2024, 25,00 \$	3 368	80	64
Corporation Financière Power, série V, privilégiées, à div. non cumulatif, remboursables par anticipation, 5,150 %, 29 janv. 2024, 25,75 \$	149 051	3 733	2 838
		42 292	35 455
Total des actions privilégiées — 22,0 %		190 804	151 421

Titres	Nombre d'actions ou de parts	Coût+ (\$)	Juste valeur (\$)
Actions			
<i>Services de communication — 3,5 %</i>			
Rogers Communications Inc., catégorie B	289 342	14 715	17 948
TELUS Corporation	254 014	7 554	5 989
		22 269	23 937
<i>Consommation discrétionnaire — 3,4 %</i>			
Dollarama Inc.	169 262	4 621	16 163
Restaurant Brands International Inc.	73 100	6 625	7 568
		11 246	23 731
<i>Produits de première nécessité — 1,0 %</i>			
Empire Company Limited, catégorie A	189 943	6 643	6 657
		6 643	6 657
<i>Énergie — 7,9 %</i>			
Canadian Natural Resources Limited	158 900	12 442	13 794
Enbridge Inc.	251 287	7 534	11 986
Pembina Pipeline Corporation	171 542	7 196	7 826
PrairieSky Royalty Ltd.	316 100	7 209	7 334
Corporation TC Énergie	124 743	6 285	6 457
Tourmaline Oil Corp.	111 600	7 080	6 650
		47 746	54 047
<i>Produits financiers — 25,5 %</i>			
La Banque de Nouvelle-Écosse	234 881	14 565	15 150
Brookfield Asset Management Ltd., catégorie A	142 817	1 137	7 601
Brookfield Corporation, catégorie A	554 327	8 022	29 463
iA Société financière inc.	73 268	3 352	6 618
Intact Corporation financière	117 678	9 533	23 990
Banque Royale du Canada	335 809	26 787	44 998
Groupe TMX Limitée	313 815	7 952	10 058
La Banque Toronto-Dominion	437 974	18 517	37 499
		89 865	175 377
<i>Industrie — 14,4 %</i>			
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	143 116	9 115	23 836
Element Fleet Management Corp.	1 016 139	13 279	21 908
Thomson Reuters Corporation	61 716	6 266	11 956

Portefeuille BMO privé de rendement diversifié

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2023 (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Titres	Nombre d'actions ou de parts	Coût+ (\$)	Juste valeur (\$)
Waste Connections, Inc.	109 107	3 886	21 588
Groupe WSP Global Inc.	109 113	3 412	20 267
		35 958	99 555
<i>Matériaux — 4,3 %</i>			
CCL Industries Inc., catégorie B	101 448	5 810	6 046
Franco-Nevada Corporation	62 603	5 675	9 188
Nutrien Ltd.	191 135	12 211	14 268
		23 696	29 502
<i>Immobilier — 8,5 %</i>			
Allied Properties REIT	352 045	7 396	7 104
Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadiens	342 650	6 414	16 721
Fiducie de placement immobilier Granite	140 200	13 222	10 694
Killam Apartment REIT, catégorie A	549 035	9 158	9 861
Tricon Residential Inc.	1 161 991	12 085	14 014
		48 275	58 394
<i>Services collectifs — 6,2 %</i>			
Brookfield Infrastructure Partners L.P.	457 143	6 061	19 090
Brookfield Renewable Partners L.P.	257 486	2 425	8 963
Fortis Inc.	140 571	5 961	7 662
Northland Power Inc.	291 882	9 318	7 026
		23 765	42 741
Total des actions — 74,7 %		309 463	513 941

Titres	Nombre de parts	Coût+ (\$)	Juste valeur (\$)
Placements dans le fonds d'investissement sous-jacent — 1,0 %			
FINB BMO échelonné actions privilégiées	800 805	8 260	7 312
Total des placements dans le fonds d'investissement sous-jacent — 1,0 %		8 260	7 312

Total du portefeuille de placements — 99,1 % **517 860** **682 053**

Autres actifs, moins les passifs — 0,9 % **5 871**

ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES — 100,0 % **687 924**

* Le cas échéant, les distributions considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté des titres correspondants.

Portefeuille BMO privé de rendement diversifié

Notes annexes

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2023

1. Le Portefeuille

Le Portefeuille BMO privé de rendement diversifié (le « Portefeuille ») est un fonds commun de placement à capital variable constitué en fiducie selon les lois de la province d'Ontario, régi par une déclaration de fiducie dont la plus récente mise à jour date du 8 juillet 2016. BMO Gestion privée de placements inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire du Portefeuille. L'adresse du siège social du Portefeuille est le 1 First Canadian Place, 41st Floor, Toronto (Ontario), M5X 1A1.

L'état de la situation financière et les notes annexes de chacun des Portefeilles sont en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, le tableau des flux de trésorerie et les notes annexes portent sur les périodes closes le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022.

Le mot « période » fait référence à un exercice complet.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 5 mars 2024.

Au titre de l'audit des états financiers réalisé pour les fonds communs de placement constituant des entités d'intérêt public gérés par BMO Gestion privée de placements inc., les frais payés ou à verser à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. et à d'autres cabinets du réseau PwC totalisent 110 \$. Les frais pour les autres services sont de 0 \$.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement du Portefeuille et évalués à la juste valeur.

Le Portefeuille classe et évalue les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque le Portefeuille devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par le Portefeuille. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts rachetables en circulation du Portefeuille, qui sont des instruments remboursables au gré du porteur, ouvrent droit à une obligation contractuelle de distribution annuelle, par le Portefeuille, de tout revenu net et de gains en capital nets réalisés. Cette distribution annuelle peut être versée en espèces au gré du porteur de parts; l'option de rachat permanente n'est donc pas la seule obligation contractuelle relative aux parts rachetables. Par conséquent, les parts du Portefeuille ne répondent pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations du Portefeuille relatives à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (« actif net ») sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur de rachat.

Portefeuille BMO privé de rendement diversifié

Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2023

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Des processus sont en place pour évaluer quotidiennement la juste valeur des actions négociées dans les pays hors Amérique du Nord, pour éviter les cours périmés et pour tenir compte, entre autres, des événements importants intervenus après la clôture d'un marché étranger.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières, des placements à court terme et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, ou tout autre cours lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Le Portefeuille peut conclure, directement ou indirectement, des contrats de change à terme à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par le Portefeuille correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa valeur d'origine.

Les bons de souscription non cotés, le cas échéant, sont évalués en fonction d'un modèle d'établissement des cours prenant en compte des facteurs comme la valeur de marché du titre sous-jacent, le prix d'exercice et les conditions du bon de souscription.

Lorsque le cours d'un titre ne peut être obtenu, n'est pas fiable ou ne semble pas refléter la valeur actuelle, le gestionnaire peut déterminer une autre valeur qu'il considère comme juste et raisonnable ou recourir à une technique d'évaluation qui, dans toute la mesure du possible, utilise des données d'entrée et des hypothèses fondées sur des données de marché observables, notamment la volatilité, les titres comparables, la valeur liquidative (fonds négociables en bourse) et d'autres taux ou cours pertinents. Ces techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de flux de trésorerie actualisés, des modèles internes qui reposent sur des données observables ou des comparaisons avec des titres identiques en substance. Dans certains cas, le gestionnaire peut avoir recours à des modèles internes lorsque les données d'entrée ne sont pas des données de marché observables.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les intérêts à recevoir, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer, les distributions à verser et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont le Portefeuille détient le contrôle parce qu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables sur son investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur l'entité. Le gestionnaire a déterminé que le Portefeuille est une

Portefeuille BMO privé de rendement diversifié

Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2023

entité d'investissement et, à ce titre, il comptabilise les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est une entité établie en vertu d'un accord par lequel le Portefeuille exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle le Portefeuille exerce une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (le Portefeuille détient entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités, le cas échéant, ont été classées comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

Le gestionnaire a déterminé que les fonds d'investissement dans lesquels le Portefeuille peut investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'il pourrait détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Le Portefeuille peut investir dans des fonds d'investissement dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds d'investissement au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont créés à partir de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Le Portefeuille ne fournit ni ne s'est engagé à fournir aucun autre soutien financier important ni autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que son placement dans ces dernières.

D'autres informations sur les intérêts du Portefeuille dans des entités structurées non consolidées, le cas échéant, se trouvent à la note 8.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles le Portefeuille a un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de positions pour lesquelles il n'y a aucun droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation, ou il y a un droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Portefeuille n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net. Le Portefeuille n'était partie à aucune convention cadre de compensation pendant les périodes présentées.

Constatation des revenus

Les revenus de dividendes et les distributions provenant des fiducies de placement sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt nominaux des placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle du Portefeuille, au cours du change en vigueur à la fin de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes)

Portefeuille BMO privé de rendement diversifié

Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2023

de change réalisés et latents sur les opérations de placement sont comptabilisés respectivement aux postes « Gain (perte) net réalisé » et « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Prêt de titres

Un Portefeuille peut s'engager dans des opérations de prêt de titres aux termes d'un contrat conclu avec BNY Mellon (l'« agent chargé du prêt de titres »). La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Portefeuille ne peut pas excéder 50 % de sa valeur liquidative. Le Portefeuille reçoit une garantie dont la valeur doit correspondre à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est généralement constituée d'obligations ou de garanties du gouvernement du Canada ou d'une province canadienne, du gouvernement des États-Unis ou d'un de ses organismes, mais peut aussi comprendre des obligations d'autres gouvernements pourvu que leur notation soit adéquate. De plus, dans le cadre du programme, l'agent chargé du prêt de titres et les parties liées au dépositaire du Portefeuille indemnisent entièrement ce dernier advenant tout défaut d'un emprunteur.

Pour les Portefeuilles participant au programme, la valeur globale des titres prêtés et de la garantie détenue au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, ainsi que l'information sur le revenu du Portefeuille tiré du prêt de titres sont indiquées à la note 8, le cas échéant.

Les revenus provenant du prêt de titres, le cas échéant, sont inclus dans l'état du résultat global et constatés en résultat lorsqu'ils sont gagnés. La répartition du revenu tiré du prêt de titres est présentée à la note 8, le cas échéant.

Pénalité pour négociation à court terme

Pour décourager les opérations de négociation excessives, le Portefeuille peut, à la seule discrétion du gestionnaire, imposer une pénalité pour négociation à court terme. Cette pénalité est versée directement au Portefeuille et est constatée à titre de « Pénalité pour négociation à court terme » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part », qui figure à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Se reporter à la note 8 pour plus de renseignements.

Impôts

Le Portefeuille répond à la définition de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La totalité du revenu net imposable du Portefeuille et une part suffisante des gains en capital nets réalisés pour chaque année d'imposition sont versées aux porteurs de parts à titre de distributions, de manière à ce que le Portefeuille n'ait aucun impôt à payer. Le gestionnaire a donc déterminé, en substance, que le Portefeuille n'était pas imposable. Il ne comptabilise donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constate d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Le Portefeuille peut être assujéti à des retenues d'impôts sur les revenus d'investissement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

4. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables du Portefeuille avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par le gestionnaire lors de la préparation des états financiers du Portefeuille.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les porteurs de parts du Portefeuille sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Le Portefeuille investit dans des titres libellés en dollars canadiens et américains, et dans d'autres devises, le cas échéant. Le rendement du Portefeuille est évalué et présenté aux

Portefeuille BMO privé de rendement diversifié

Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2023

investisseurs en dollars canadiens. Le gestionnaire considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation du Portefeuille.

Classement et évaluation du portefeuille de placements

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Portefeuille, le gestionnaire est tenu d'évaluer le modèle économique que suit le Portefeuille pour la gestion de ses instruments financiers. Le gestionnaire est aussi tenu de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique du Portefeuille, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Il estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements du Portefeuille. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique du Fonds.

Estimations comptables :

Évaluation de la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le gestionnaire a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs du Portefeuille sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

Le Portefeuille peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. La note 3 présente les méthodes utilisées pour établir les estimations ayant servi à déterminer la juste valeur.

5. Parts et transactions sur parts

Les parts rachetables du Portefeuille sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des distributions, le cas échéant, et, au moment du rachat, au remboursement d'une tranche proportionnelle de la valeur liquidative du Portefeuille. Le Portefeuille est tenu de verser des distributions dont le montant doit être suffisant

pour qu'il n'ait aucun impôt à payer sur les gains en capital réalisés, les dividendes et les intérêts. À moins d'indication contraire à la note 8, le Portefeuille n'a aucune restriction ni condition précise en matière de capital pour les souscriptions et rachats de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts rachetables figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Conformément à ses objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 7, le Portefeuille s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant des liquidités suffisantes pour honorer les demandes de rachat, et augmente au besoin ces liquidités en effectuant des emprunts à court terme ou en vendant des placements.

Les parts rachetables du Portefeuille sont offertes en tout temps et peuvent être achetées ou rachetées à la valeur liquidative par part à toute date d'évaluation. Aux fins de souscription ou de rachat, la valeur liquidative par part est calculée en divisant la valeur liquidative du Portefeuille, soit la juste valeur totale des actifs moins les passifs, par le nombre total de parts du Portefeuille en circulation à chaque date d'évaluation, conformément à la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, aux fins de traitement des transactions sur parts. L'actif net est déterminé conformément aux normes IFRS de comptabilité et peut différer de la valeur liquidative du Portefeuille. Si tel est le cas, un rapprochement est présenté à la note 8.

6. Opérations avec des parties liées

a) Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion courante du Portefeuille, notamment la gestion du portefeuille de placements, de même que la prestation de services d'administration, tels que les services d'évaluation, la comptabilité et la tenue des registres des porteurs de parts. Il peut assurer lui-même ces services ou conclure des ententes avec des tiers à cet égard. Le gestionnaire ne touche aucune rémunération du Portefeuille pour ses services. Les porteurs de parts paient plutôt des frais de gestion de placements directement à la Société de fiducie BMO et au gestionnaire, comme convenu par les porteurs de parts, la Société de fiducie BMO et le gestionnaire.

Portefeuille BMO privé de rendement diversifié

Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2023

b) Frais de service aux porteurs de parts, honoraires de sous-conseillers et autres coûts de transactions du portefeuille

Des membres du groupe du gestionnaire fournissent des services au Portefeuille. Les charges engagées pour l'administration du Portefeuille ont été payées à la Société de fiducie BMO (le « fiduciaire ») et à BMO Gestion d'actifs inc. (l'« agent chargé de la tenue des registres ») et ont été facturées au Portefeuille. Ces frais sont inclus dans le poste « Frais de service aux porteurs de parts » à l'état du résultat global.

Les sous-conseillers (y compris les membres du groupe du gestionnaire, le cas échéant) embauchés par le gestionnaire offrent des conseils et prennent des décisions en matière de placement pour le portefeuille de placements du Portefeuille. Pour ces services, les sous-conseillers sont rémunérés mensuellement par le gestionnaire au nom du Portefeuille. Ces honoraires sont inclus dans le poste « Honoraires de sous-conseillers » à l'état du résultat global. Les honoraires des sous-conseillers inférieurs ou correspondants à 0,15 % de la valeur liquidative du Portefeuille sont absorbés par le gestionnaire.

c) Charges du portefeuille

De plus, le Portefeuille paie directement certaines charges d'exploitation, notamment la rémunération et les dépenses des membres du comité d'examen indépendant (CEI) et celles de tout conseiller juridique indépendant ou d'autres conseillers employés par le CEI, les coûts des programmes d'orientation et de formation continue des membres du CEI et les coûts et dépenses associés aux réunions du CEI.

d) Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille

Le Portefeuille peut exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, ou par l'entremise de celui-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Les frais sont inclus dans le poste « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global. Se reporter à la note 8 pour connaître les frais relatifs aux parties liées imputés au Portefeuille pendant les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022.

e) Autres opérations avec des parties liées

De temps à autre, le gestionnaire peut conclure, au nom du Portefeuille, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées au gestionnaire. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de Banque de Montréal, y compris, sans s'y limiter, BMO Asset Management Corp., BMO Gestion d'actifs inc., BMO Investissements Inc., BMO Ligne d'action Inc., BMO Nesbitt Burns Inc., Société de fiducie BMO ou d'autres fonds d'investissement offerts par des membres du groupe de la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres auprès ou par l'entremise des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion d'instruments dérivés dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts ou d'actions d'autres fonds d'investissement offerts par des membres du groupe de la Banque de Montréal ou la prestation de services au gestionnaire.

7. Risques liés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Portefeuille est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de marché), le risque de crédit et le risque de liquidité. Dans le tableau relatif à la concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques du Portefeuille décrit les moyens utilisés pour assurer la conformité aux directives en matière de placement.

Le gestionnaire gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement du Portefeuille en employant et en supervisant des gestionnaires de portefeuille professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les positions du Portefeuille et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsque le Portefeuille investit dans d'autres fonds d'investissement, il peut être indirectement exposé aux risques liés aux instruments financiers de ce ou ces fonds d'investissement, selon leurs objectifs

Portefeuille BMO privé de rendement diversifié

Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2023

de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds d'investissement est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent aux fonds d'investissement.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle du Portefeuille varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Portefeuille au moment de l'établissement de la juste valeur. Le Portefeuille peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire son exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de prix et non du risque de change. Toutefois, le gestionnaire surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises. L'exposition du Portefeuille au risque de change, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements du Portefeuille portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le Portefeuille est principalement exposé au risque de taux d'intérêt du fait de ses placements dans des titres de créance (comme les obligations, les titres du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt. L'exposition du Portefeuille au risque de taux d'intérêt, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court

terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché. L'exposition du Portefeuille à l'autre risque de marché, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent du Portefeuille sur les obligations contractuelles conclues avec la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable. L'exposition du Portefeuille au risque de crédit, le cas échéant, est présentée de façon plus détaillée à la note 8.

Le Portefeuille peut conclure des opérations de prêt de titres avec des contreparties autorisées. Le risque de crédit associé à ces opérations est minime étant donné que toutes les contreparties ont une notation approuvée suffisante et que la valeur de marché de la garantie détenue par le Portefeuille doit correspondre à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, comme il est indiqué à la note 8, s'il y a lieu.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité du Portefeuille se trouve principalement dans les rachats de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Le Portefeuille investit principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, il conserve suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir son niveau de liquidité. Le Portefeuille peut, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. Le gestionnaire surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative du Portefeuille afin de s'assurer que cette proportion ne dépasse pas le plafond réglementaire et qu'elle n'a aucune incidence importante sur la liquidité nécessaire pour faire face aux obligations financières du Portefeuille.

Portefeuille BMO privé de rendement diversifié

Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2023

8. Information spécifique au Portefeuille

a) Information sur le Portefeuille et évolution des parts

Le Portefeuille est entré en activité le 1^{er} novembre 2002.

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	35 985	38 239
Émises contre trésorerie	2 443	3 122
Émises au réinvestissement de distributions	1 339	1 233
Rachetées durant la période	(5 648)	(6 609)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	34 119	35 985

b) Rapprochement de la valeur liquidative et de l'actif net

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par part du Portefeuille et son actif net par part calculé conformément aux normes IFRS de comptabilité.

c) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	43 271	(82 150)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	35 278	36 437
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	1,23	(2,25)

d) Impôts sur le revenu

À la fin de l'année d'imposition terminée le 15 décembre 2023, les pertes en capital et autres qu'en capital dont disposait le Portefeuille à des fins fiscales étaient estimées à :

Total des pertes en capital (\$)	Total des pertes autres qu'en capital (\$)	Pertes autres qu'en capital échéant en		
		2028 (\$)	2029 (\$)	2030 et par la suite (\$)
52 661	—	—	—	—

e) Opérations avec des parties liées

Services aux porteurs de parts

Les frais à payer aux parties liées pour les services aux porteurs de parts sont les suivants :

Périodes closes les	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Services aux porteurs de parts (\$)	245	241

Commissions de courtage et accords de paiement indirect

Les commissions de courtage (excluant les coûts de transactions) versées sur les opérations sur titres et les sommes versées à des parties liées du gestionnaire relativement à des services de courtage offerts au Portefeuille pour les périodes considérées sont les suivantes :

Périodes closes les	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Total des commissions de courtage versées (\$)	142	67
Total des commissions de courtage versées aux parties liées (\$)	13	2

Le gestionnaire peut choisir des courtiers avec lesquels il conclut des « accords de paiement indirect » s'il estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis.

Selon ce qui a pu raisonnablement être établi, aucun montant au titre des accords de paiement indirect n'a été versé ou n'était dû aux courtiers par le Portefeuille pour les périodes considérées.

f) Risques liés aux instruments financiers

L'objectif de placement du Portefeuille est d'obtenir un revenu en investissant principalement dans un portefeuille diversifié de titres canadiens.

Portefeuille BMO privé de rendement diversifié

Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2023

Aucun changement ayant une incidence sur le niveau de risque global lié à un placement dans le Portefeuille n'a eu lieu au cours de la période.

Risque de change

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Portefeuille n'avait pas une importante exposition directe au risque de change. Le Portefeuille pouvait être indirectement exposé au risque de change si le fonds sous-jacent avait investi dans des instruments financiers libellés dans une autre monnaie que la monnaie fonctionnelle du Portefeuille.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Portefeuille n'avait pas une importante exposition directe au risque de taux d'intérêt. Le Portefeuille pouvait être indirectement exposé au risque de taux d'intérêt si le fonds sous-jacent avait investi dans des instruments financiers portant intérêt.

Autre risque de marché

Le Portefeuille est très exposé à l'autre risque de marché du fait de ses placements dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Portefeuille et le rendement de son indice de référence, si l'indice composé S&P/TSX avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Portefeuille aurait augmenté ou diminué de 46 944 \$ (57 763 \$ au 31 décembre 2022). La corrélation historique n'est pas représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Le tableau ci-après résume l'exposition du Portefeuille au risque de crédit selon les notations.

Notation	% de l'actif net aux	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022
R-1 Élevé	1,4	—
P1 Élevé	—	2,2
P1 Faible	—	0,2
P2	6,6	4,9
P2 Élevé	8,8	7,6
P2 Faible	0,1	2,9
P3	1,9	1,3
P3 Élevé	3,9	3,0
P3 Faible	0,7	2,3
Total	23,4	24,4

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Portefeuille pouvait être indirectement exposé au risque de crédit si le fonds sous-jacent avait investi dans des instruments de créance, des titres privilégiés et des dérivés.

Prêt de titres

Une partie de l'actif du Portefeuille était consacrée à des opérations de prêt de titres au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, comme suit :

	Valeur globale des titres prêtés (\$)	Valeur globale de la garantie de prêt (\$)
31 décembre 2023	20 246	21 263
31 décembre 2022	94 285	99 037

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre le montant brut généré par les opérations de prêt de titres et le revenu tiré de ces opérations pour les périodes closes le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022 :

Périodes closes les	31 déc. 2023		31 déc. 2022	
	Montant	% du revenu brut tiré du prêt de titres	Montant	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	113	100,0	88	100,0
Retenues d'impôts	5	4,1	2	2,3
	108	95,9	86	97,7
Paiement aux agents chargés du prêt de titres	32	28,8	26	29,3
Revenu net tiré du prêt de titres*	76	67,1	60	68,4

* Le montant comptabilisé à l'état du résultat global comprend les retenues d'impôts, lesquelles s'établissaient à 5 \$ (2 \$ au 31 décembre 2022).

Portefeuille BMO privé de rendement diversifié

Notes annexes (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part.)

31 décembre 2023

Risque de concentration

Le risque de concentration du Portefeuille est résumé dans le tableau ci-après.

Aux	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Titres du marché monétaire		
Fédéral	1,4 %	2,2 %
Actions		
Services de communication	3,5 %	3,7 %
Consommation discrétionnaire	3,4 %	2,0 %
Produits de première nécessité	1,0 %	1,0 %
Énergie	7,9 %	5,8 %
Produits financiers	25,5 %	29,6 %
Industrie	14,4 %	10,3 %
Matériaux	4,3 %	5,4 %
Immobilier	8,5 %	8,1 %
Services collectifs	6,2 %	7,9 %
Actions privilégiées		
Actions privilégiées à taux fixe/variable	16,5 %	16,9 %
Actions privilégiées perpétuelles à taux variable	0,3 %	0,3 %
Actions privilégiées classiques	5,2 %	5,0 %
Fonds d'investissement	1,0 %	1,0 %
Autres actifs, moins les passifs	0,9 %	0,8 %
	100,0 %	100,0 %

g) Hiérarchie des justes valeurs

Le Portefeuille classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques. Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles. Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par le gestionnaire en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres. Les tableaux ci-après fournissent l'information pertinente.

Au 31 déc. 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de créance	—	9 379	—	9 379
Titres privilégiés	151 421	—	—	151 421
Actions	513 941	—	—	513 941
Fonds d'investissement	7 312	—	—	7 312
Total	672 674	9 379	—	682 053

Au 31 déc. 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de créance	15 389	—	—	15 389
Titres privilégiés	157 702	—	—	157 702
Actions	523 295	—	—	523 295
Fonds d'investissement	7 264	—	—	7 264
Total	703 650	—	—	703 650

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux durant les périodes.

h) Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille des investissements dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après :

Au 31 déc. 2023	Valeur comptable	Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent
Placement		
FINB BMO échelonné actions privilégiées	7 312	0,5
Total	7 312	

Au 31 déc. 2022	Valeur comptable	Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent
Placement		
FINB BMO échelonné actions privilégiées	7 264	0,4
Total	7 264	

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par la direction de BMO Gestion privée de placements inc. La direction est responsable des données et des affirmations contenues dans les présents états financiers.

La direction maintient des procédés appropriés pour s'assurer de la production d'informations pertinentes et fiables. Les états financiers ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité ») et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales méthodes comptables qui, de l'avis de la direction, s'appliquent aux Portefeuilles sont décrites à la note 3 des états financiers.

Il incombe au fiduciaire (Société de fiducie BMO) d'examiner et d'approuver les états financiers et de s'assurer que la direction s'acquitte de ses obligations en matière d'information financière. Le fiduciaire examine les états financiers des Portefeuilles ainsi que l'adéquation des contrôles internes, le processus d'audit et la présentation de l'information financière, de concert avec la direction et l'auditeur externe.

Le cabinet PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. est l'auditeur externe des Portefeuilles. L'auditeur a été nommé par le conseil d'administration du gestionnaire et le conseil des fiduciaires, et il ne peut être remplacé qu'avec l'approbation préalable du comité d'examen indépendant et sur préavis de 60 jours aux porteurs de parts. Il a effectué l'audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada pour être en mesure d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de parts et du fiduciaire. Son rapport fait partie intégrante des états financiers.

Stephen MacDonald
Chef de la direction
BMO Gestion privée de placements inc.
5 mars 2024

Robert J. Schauer
Chef des finances
Portefeuilles BMO privé
5 mars 2024

Gestionnaire

BMO Gestion privée
de placements inc.
1 First Canadian Place
100 King Street West, 41st Floor
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Fiduciaire

Société de fiducie BMO
1 First Canadian Place
100 King Street West, 41st Floor
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Auditeur indépendant

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower
18 York Street, Suite 2600
Toronto (Ontario) M5J 0B2

BMO Gestion privée est le nom de marque du groupe d'exploitation qui comprend la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées qui offre des produits et des services de gestion privée. Les produits et les services ne sont pas tous offerts par toutes les entités juridiques au sein de BMO Gestion privée. Les services bancaires sont offerts par l'entremise de la Banque de Montréal. Les services de gestion de placements, de planification de patrimoine, de planification fiscale et de planification philanthropique sont offerts par BMO Nesbitt Burns Inc. et BMO Gestion privée de placements inc. Les services de garde de valeurs ainsi que les services successoraux et fiduciaires sont offerts par la Société de fiducie BMO. Les entités juridiques de BMO Gestion privée n'offrent pas de conseils fiscaux.

^{MD} Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

www.bmo.com/gestionprivee

Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner au 1 855 852-1026



Gestion privée